



Procès-verbal de la séance extraordinaire publique du Conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais tenue le 19 juin 2023 au parc Ducharme à 16h00. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse, madame Renée Ouellette, les conseillers; Daniel Campeau, Guy Laplante et François Baugée. Madame Natalie Jalbert, directrice générale agit en tant que secrétaire.

Absence motivée de la conseillère Julie Gauvin

---

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Daniel Campeau et résolu majoritairement des membres du Conseil présents d'ouvrir la séance extraordinaire, il est 16h05.

**Adoptée**

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Renée Ouellette, mairesse, procède à la lecture de l'ordre du jour :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. EMBAUCHE DE MADAME GUYLAINE BAILLARGEON
4. CAISSE POPULAIRE
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. TOUR DE TABLE DES CONSEILLERS
7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Guy Laplante et résolu majoritairement des membres du Conseil présents d'adopter l'ordre du jour.

**Adoptée**

**Rés. 2023-06-17**

### **3. EMBAUCHE DE MADAME GUYLAINE BAILLARGEON**

**Considérant que** nous devons abroger la résolution 2023-06-16;

**Considérant que** le poste de secrétaire greffière-trésorière adjointe est vacant;

**Considérant qu'il** a y urgence d'agir pour les besoins de la municipalité;

**Considérant que** madame Guylaine Baillargeon a reçu la formation du système comptable de la municipalité;

**Considérant que** la directrice générale recommande au Conseil municipal l'embauche de madame Guylaine Baillargeon au poste de secrétaire greffière- trésorière adjointe;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Guy Laplante et résolu majoritairement des membres du Conseil présents de nommer madame Guylaine Baillargeon, secrétaire greffière-trésorière adjointe, à partir de maintenant.

**Adoptée**

**Rés. 2023-06-18**

#### **4. CAISSE POPULAIRE**

**Considérant que** plusieurs personnes ont quitté la municipalité et avaient accès au compte bancaire de la municipalité;

**Considérant qu'il** est temps de faire changer l'ensembles des accès et de nommer les personnes responsables du compte bancaire de la municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Guy Laplante et résolu majoritairement des membres du Conseil présents de nommer madame Natalie Jalbert, directrice générale greffière trésorière, et en son absence la secrétaire trésorière adjointe, madame Guylaine Baillargeon et qu'aucun mot de passe ou identifiant ne soit divulgué sans une autre résolution;

**Adoptée**

#### **5. PÉRIODE DE QUESTION**

#### **6. TOUR DE TABLE DES CONSEILLERS**

#### **7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par le conseiller Daniel Campeau et résolu majoritairement des membres du Conseil présents que la séance extraordinaire soit levée à 16h42.

**Adoptée**



Renée Ouellette  
Mairesse



Natalie Jalbert  
Directrice générale

Je, Renée Ouellette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.